



Direction Emploi et Développement des Compétences

Décision n°2024-129

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Responsable d'équipes, prévention, proximité et sécurité au pôle Nantes Centralité

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 332-8 sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'au pôle Nantes Centralité, un emploi de Responsable d'équipes, prévention, proximité et sécurité va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel. En qualité de Responsable d'équipes, prévention, proximité et sécurité, les missions et responsabilités du cocontractant sont les suivantes :

Mise en œuvre et suivi de la réorganisation du service

- Participer à la réorganisation du service et construire son déploiement
- Structurer et finaliser les nouvelles missions des agents dans l'espace public (Police, Circulation/Stationnement, Environnement, Sécurité, Travaux, Lutte contre les incivilités)
- Mettre en place de nouveaux équipements pour la sécurité des agents
- Former les nouveaux Cadres opérationnels et les agents ASVP
- Élaborer les règles internes et diffuser l'information (moyens, outils, méthodes de travail, consignes, comportement et posture de travail à adopter)

Coordination de l'activité de contrôle de l'espace public

- Encadrer, manager et animer l'équipe Cadres opérationnels
- Superviser toute l'activité de contrôle, plannings, actions terrain et PC Commandement
- Maîtriser et suivre techniquement tous les outils relatifs aux actions de contrôle et de verbalisation, relations avec les prestataires et le service DRN (PDE, serveurs, logiciels, applications)
- Organiser et animer la concertation et les réunions de travail des équipes, assurer le «reporting» (comptes-rendus, notes, rapports, consignes)
- Mettre en place et suivre les indicateurs de l'activité de contrôle (zones bleues, voies piétonnes, chantiers, travaux...)

- Piloter comme référent du service les manifestations en lien avec la Police municipale, interface avec les responsables des PC Epervier et Circulation
- Participer aux groupes de travail animés par les équipes de quartiers, les Directions et services de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes
- Etre associé aux projets d'aménagements de l'espace public dans la perspective d'organiser le contrôle (zones bleues, aires de livraison, personnes à mobilité réduite, plan stationnement motos...)

Décide,

Article 1 : L'emploi de Responsable d'équipes, prévention, proximité et sécurité, au pôle Nantes Centralité est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens principaux de 2^{ème} classe, à savoir au minimum IM376 et au maximum IM539, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le

18 MARS 2024

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

22 MARS 2024